

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00275

Numéro SIREN : 884 397 274

Nom ou dénomination : A.DOUTRELEAU PAYSAGISTE

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2022 sous le numéro de dépôt 408

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SASU A. DOUTRELEAU PAYSAGISTE				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 9 RUE DES FORGERONS				57915 WOUSTVILLER	
8 8 4 3 9 7 2 7 4 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois * 7				Durée de l'exercice précédent * 7	
				Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF				Brut 1	
				Amortissements-Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles { Fonds commercial * Autres *	010	5 000	012	5 000
		014		016	
	Immobilitisations corporelles *	028	67 503	030	64 889
	Immobilitisations financières * (1)	040	482	042	482
	Total I (5)	044	72 985	048	70 371
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres* (3)	068	9 451	070	9 451
		072		074	
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	32 729	086	32 729
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	42 180	098	42 180
Total général (I + II)				110	115 165
				112	2 613
					112 551
PASSIF				Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000		
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	11 013		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	12 013		
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	74 454		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169)	172	26 084		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III				176	100 538
Total général (I + II + III)				180	112 551
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Certifiée conforme, la présidence.

ATTESTATION DE DÉPÔTS DE COMPTES SANS ANNEXES
ARTICLE L123-16 du Code de Commerce

Déclarant:

Dénomination ou raison sociale de la personne morale... A DOUTRELEAU PAYSAGISTE

Immatriculation au RCS, numéro... 884 391 274

Identité et qualité du représentant légal signataire...
ANTOINETTE DOUTRELEAU

Déclare ne pas être tenues d'établir d'annexe aux comptes annuels déposés au RCS de SARREGUEMINES, en application de l'article L123-16-1 du Code de Commerce.

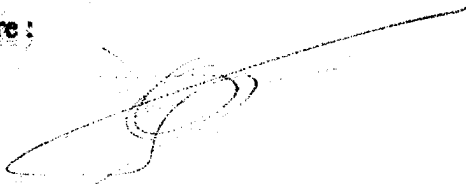
Engagement du déclarant:

Le(la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que la société susvisée répond à la définition des micro-entreprises au sens de l'article L123-16-1 du Code de Commerce, n'est pas mentionnée à l'article L123-16-2 et n'a pas pour activité la gestion des titres de participations et de valeurs mobilières.

Toute fausse déclaration constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du Code pénal.

Fait à VOUSTVILLER le 28/02/2021

Signature :



A. DOUTRELEAU PAYSAGISTE

SASU au capital de 1 000,00 euros

Siège social : 9 RUE DES FORGERONS

57915 WOUSTVILLER

884 397 274- RCS SARREGUEMINES

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE
L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Décision N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 11 013,40 Euros formant un résultat affectable de 11 013,40 Euros, l'actionnaire unique décide de procéder aux affectations suivantes :

- A la réserve légale, soit 100,00 Euros ;
- Au report à nouveau 10 913,40 Euros ;

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que s'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'actionnaire unique du 28/02/2021.

Signature de la Présidence :

Monsieur DOUTRELEAU ANTOINE

